

**Avec 977 000 adhérents, l'Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre (Apel) est la plus importante association nationale de parents d'élèves.**

**Seule association de parents d'élèves reconnue dans le Statut de l'Enseignement Catholique, l'Apel représente les parents d'élèves aux niveaux national, académique, départemental et dans les établissements.**

**Les Apel d'établissement agissent et s'impliquent dans la vie des établissements scolaires. Elles assurent la représentation des parents au sein des établissements comme auprès des responsables de l'Institution scolaire et des pouvoirs publics locaux.**

Outre la représentation des parents auprès des instances supérieures du mouvement des Apel, l'Apel de l'Association Scolaire Saint-Rémy (Apel ASSR) accompagne et représente les familles de l'École de l'Enfant-Jésus, des Collèges Saint-Paul et Saint-Nicolas et du Lycée Saint-Rémy.

Membre de la communauté éducative, elle est animée par des parents-bénévoles et participe à la vie et à l'animation des établissements de diverses façons :

- représentation des parents :
  - auprès de l'organisme de gestion (OGEC) et auprès des chefs d'établissements
  - lors des conseils de classes (animation des parents-correspondants de classes), de conseils de discipline, du conseil d'établissement...
- Information et Conseil aux Familles :
  - organisation du forum des métiers pour les élèves de 3<sup>e</sup>
  - forum info-avenir pour le lycée...
- soutien financier à certains projets scolaires (voyages scolaires - soutien aux projets pédagogiques, ...)
- service aux familles : packs de fournitures scolaires pour les collèges et le lycée
- participation à la vie des établissements et animation : Marché de Noël, Fête de l'école, Journées Portes Ouvertes, Fête des collèges, Fête de la Saint-Rémy, Bal de Promo, Interventions EARS...

**Venir découvrir et soutenir votre Apel, ses actions, ses projets, etc.  
et élire vos représentants lors de la prochaine assemblée générale.**

**Les date, lieu et ordre du jour vous seront communiqués à la rentrée scolaire.**

Vous souhaitez de plus amples informations, connaître les noms de vos interlocuteurs par établissement, rejoindre le Conseil d'administration, être parent-correspondant, participer aux activités de l'Apel... ? [Cliquez sur ce lien](#) et remplissez le formulaire de contact.

A très bientôt ! Le bureau de l'Apel ASSR